

**DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE  
VALANT DIVISION**

**PROJET DE CONSTRUCTION DE DEUX  
MAISONS INDIVIDUELLES**

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES  
COMMUNE DE PIA  
"RUE MARCELIN ALBERT"

*Maître de l'ouvrage*

CADASTRE

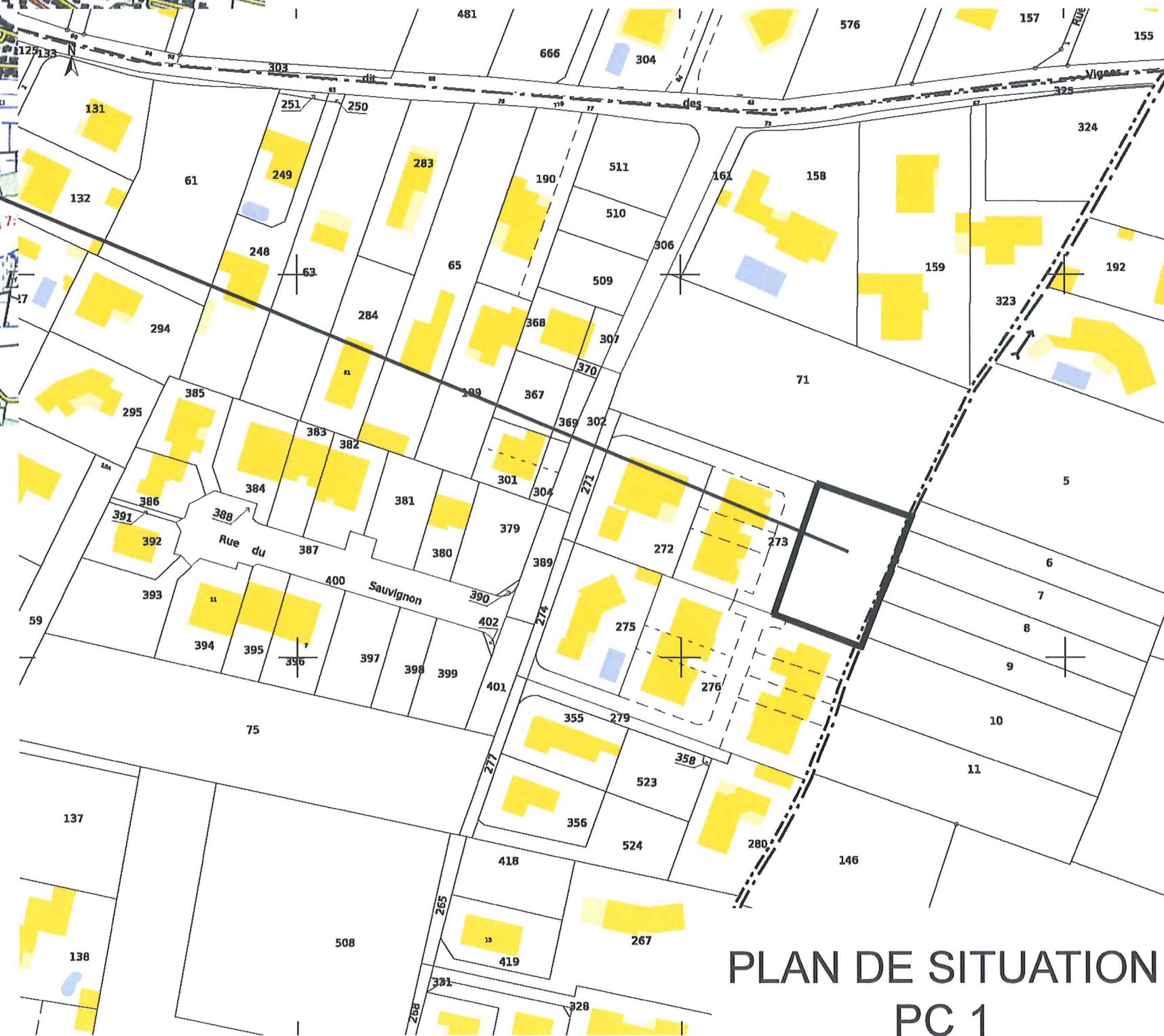
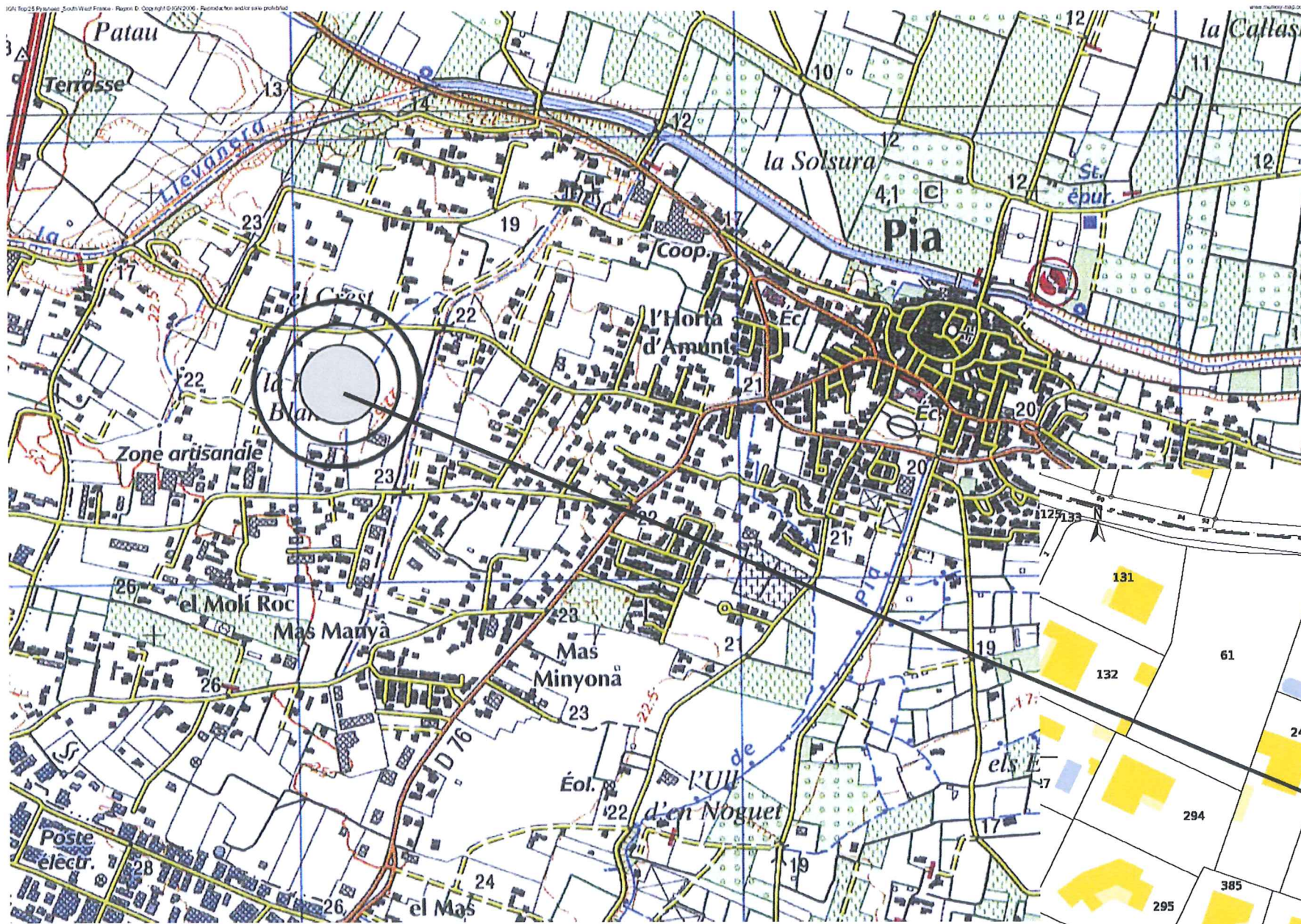
*Maître d'oeuvre*

M. et Mme VIALE Joël

Section BD N°523

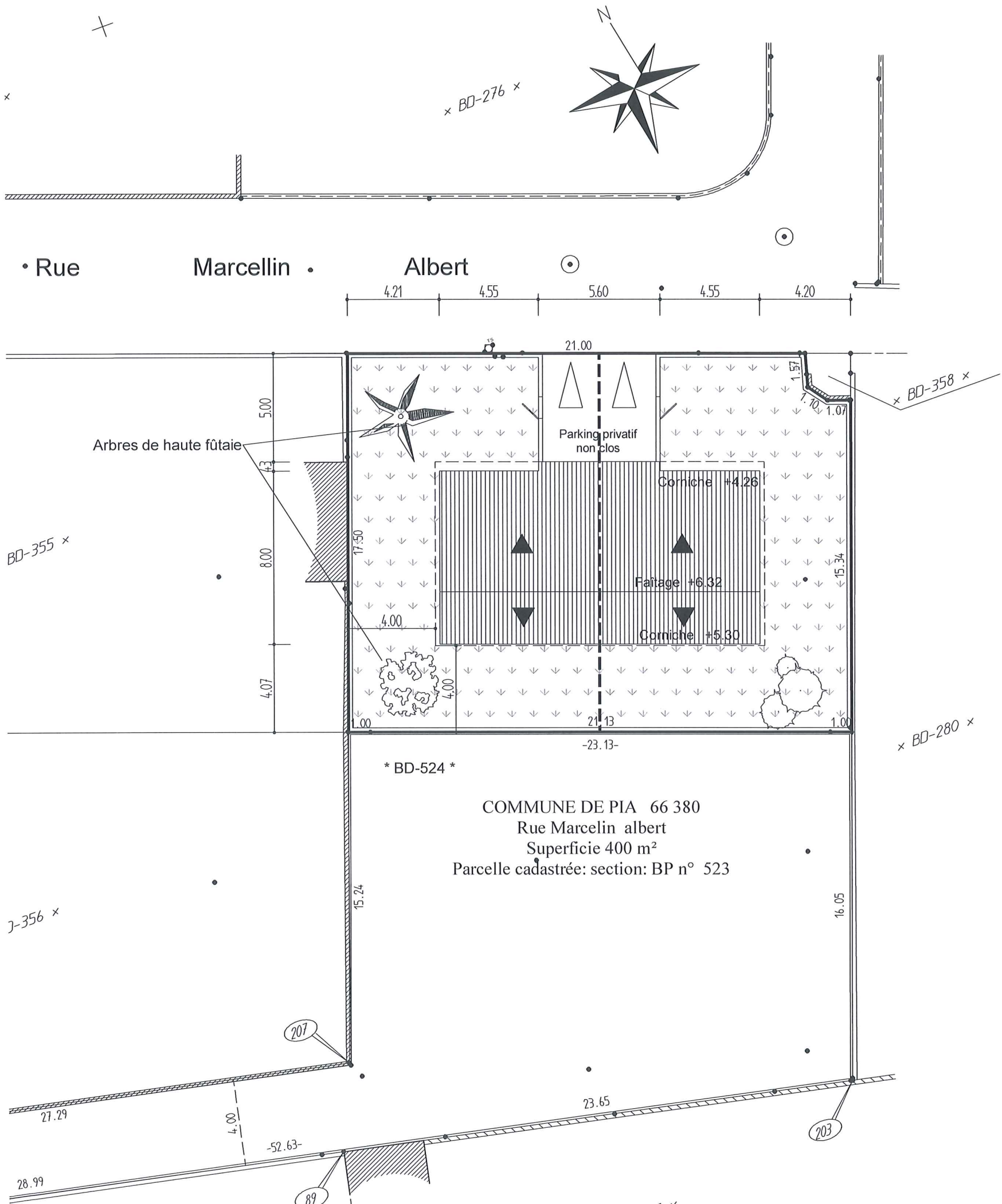
ÉTUDES et CONCEPTIONS TECHNIQUES  
**e.c.t.sarl**  
Guy BILLERACH - MAITRE D'ŒUVRE  
Tél. 04.68.63.28.48 - Fax 04.68.63.42.64  
eMail: [ec.t.sarl@wanadoo.fr](mailto:ec.t.sarl@wanadoo.fr)  
12, rue des Moussous, 66380 PIA

Nota: Aucune côte ne doit être prise graphiquement, seules les côtes écrites sont à prendre en compte  
Ces plans ne sont destinés que pour l'obtention du permis de construire.  
Ils ne seront en aucun cas utilisés en tant que plans d'exécution.

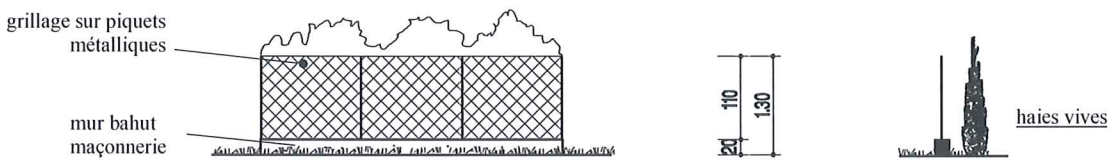


COMMUNE DE PIA 66 380  
Rue Marcelin albert  
Superficie 400 m<sup>2</sup>  
Parcelle cadastrée: section: BP n° 523

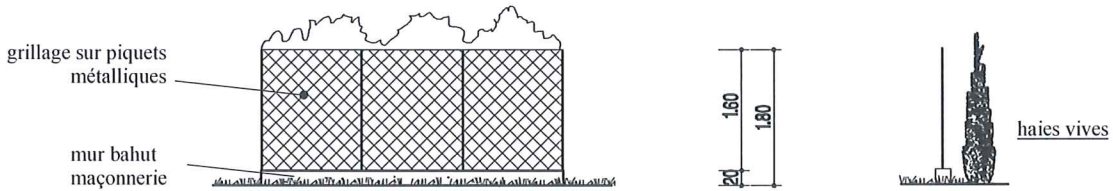
PLAN DE SITUATION  
PC 1



### DETAILS DES CLOTURES

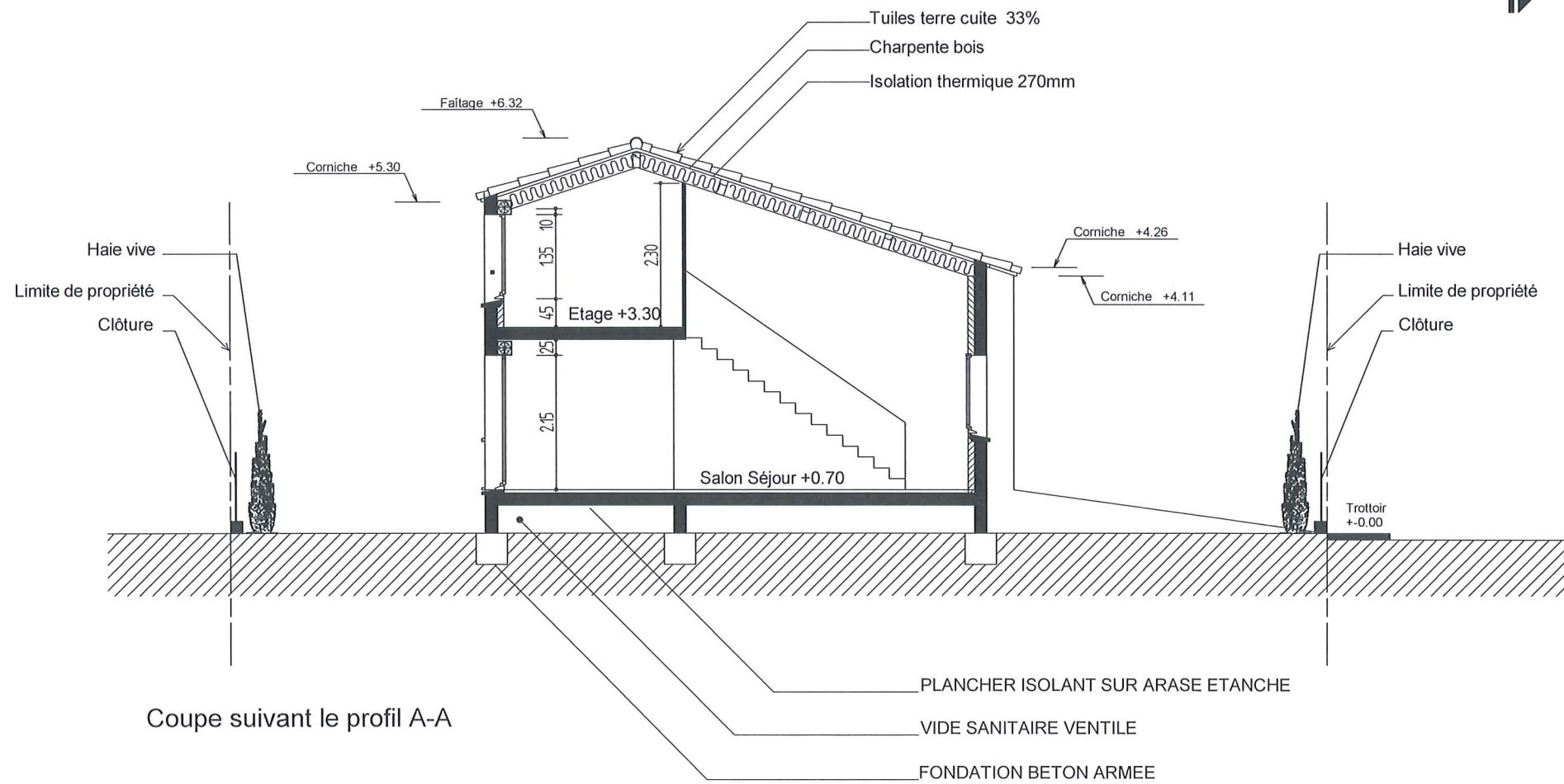
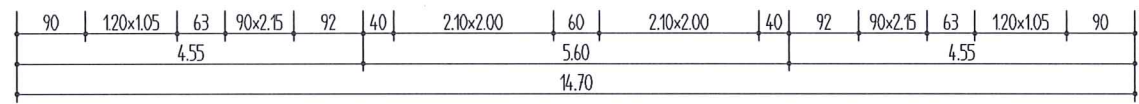
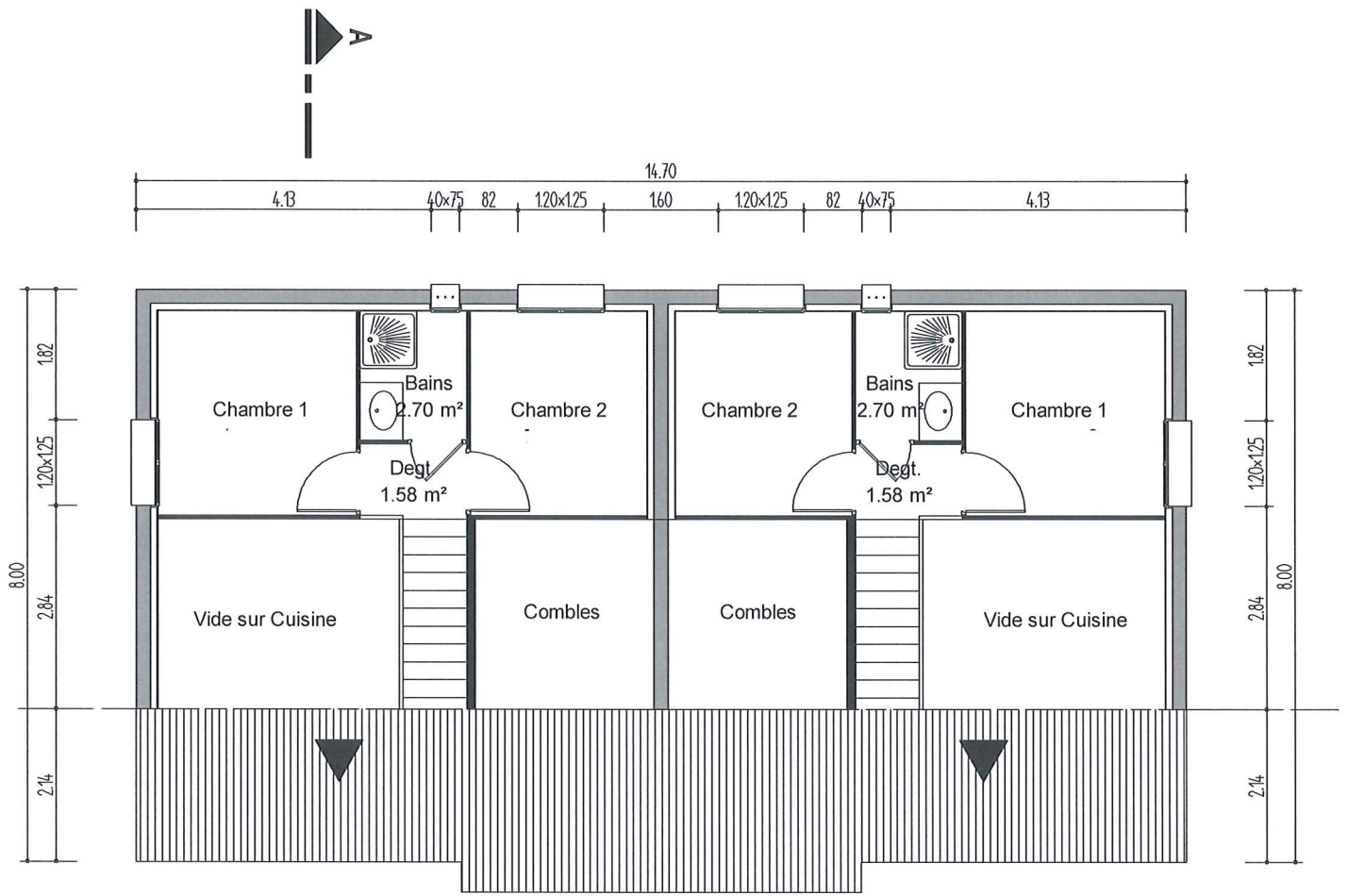
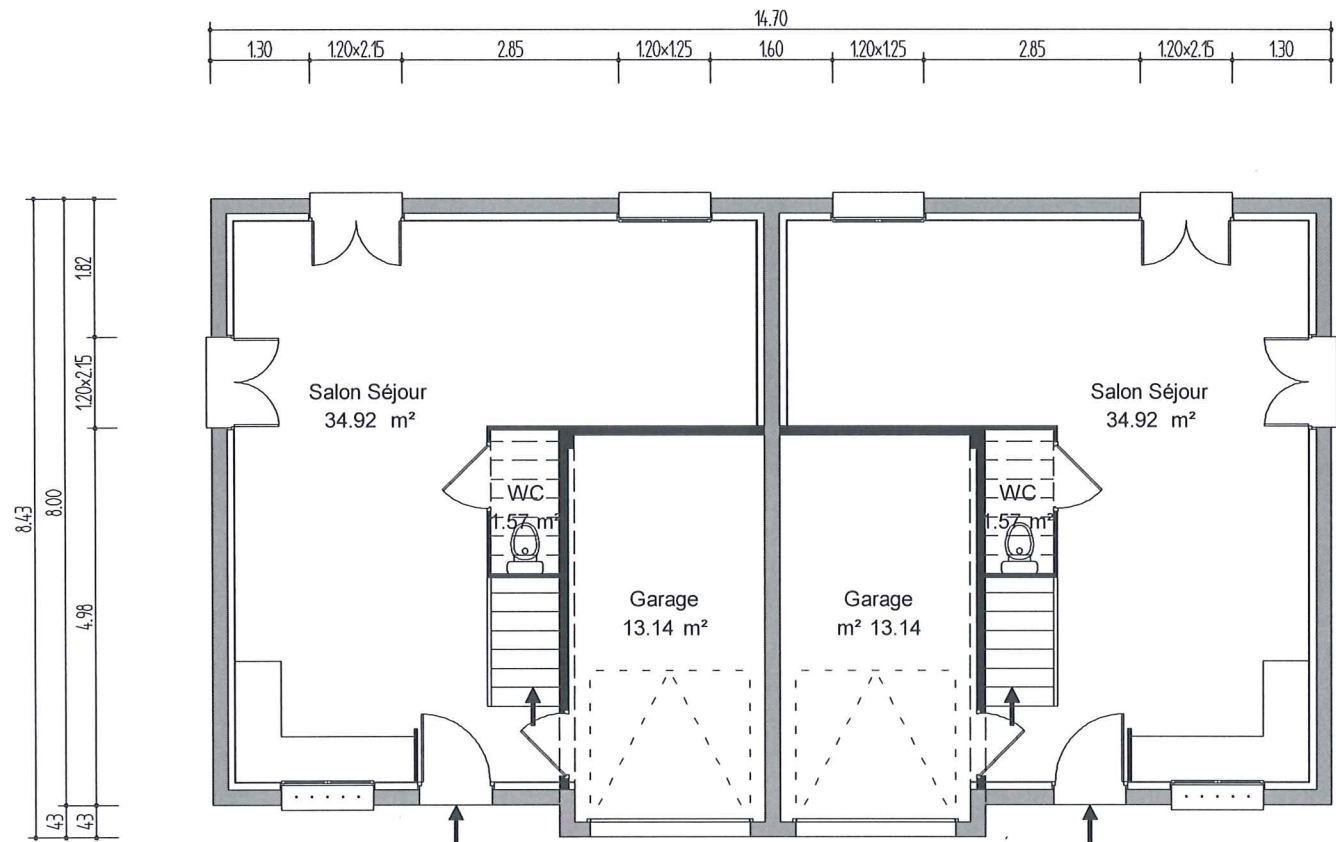


Détail des clôtures sur voie éch:1/100°



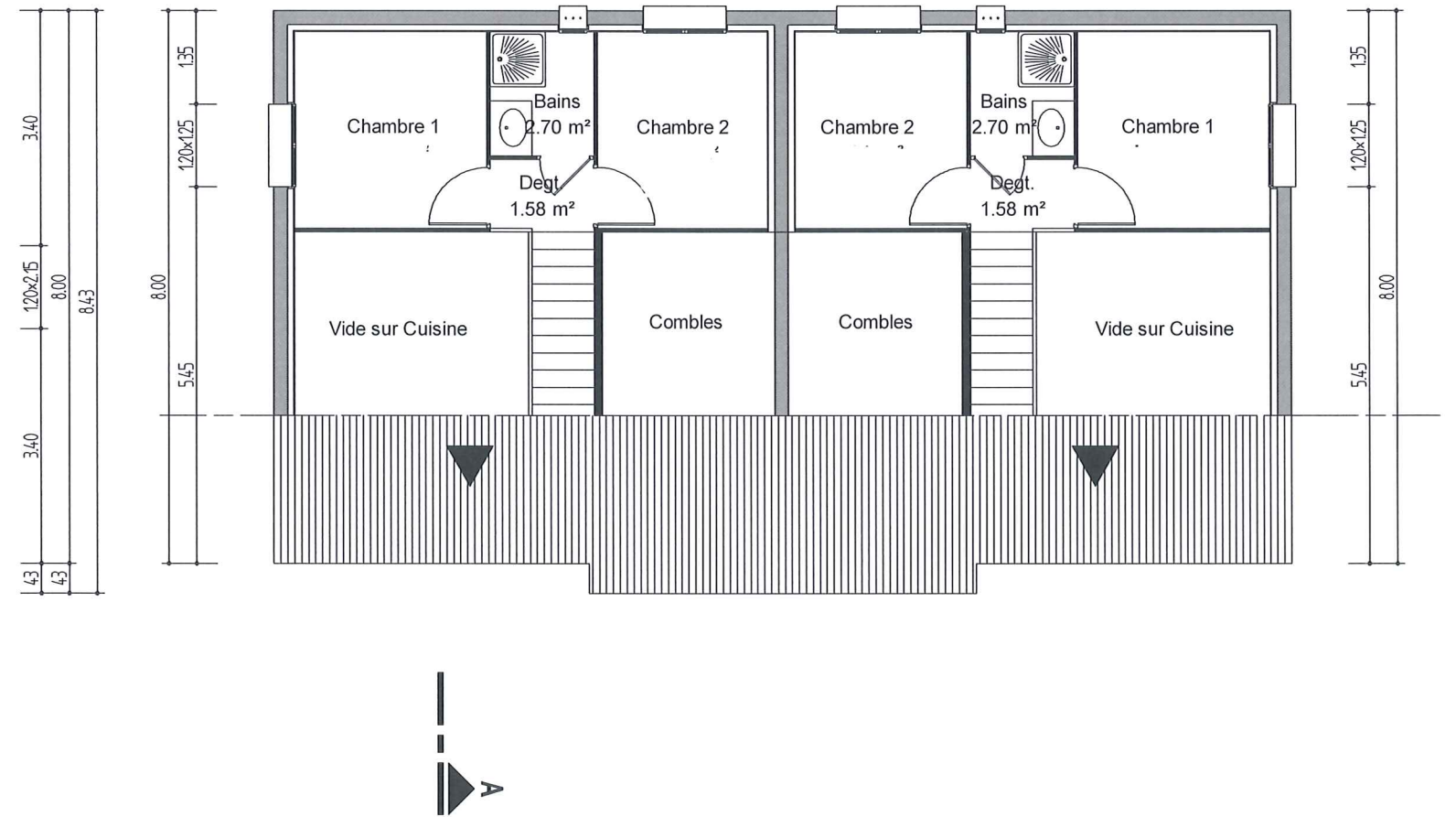
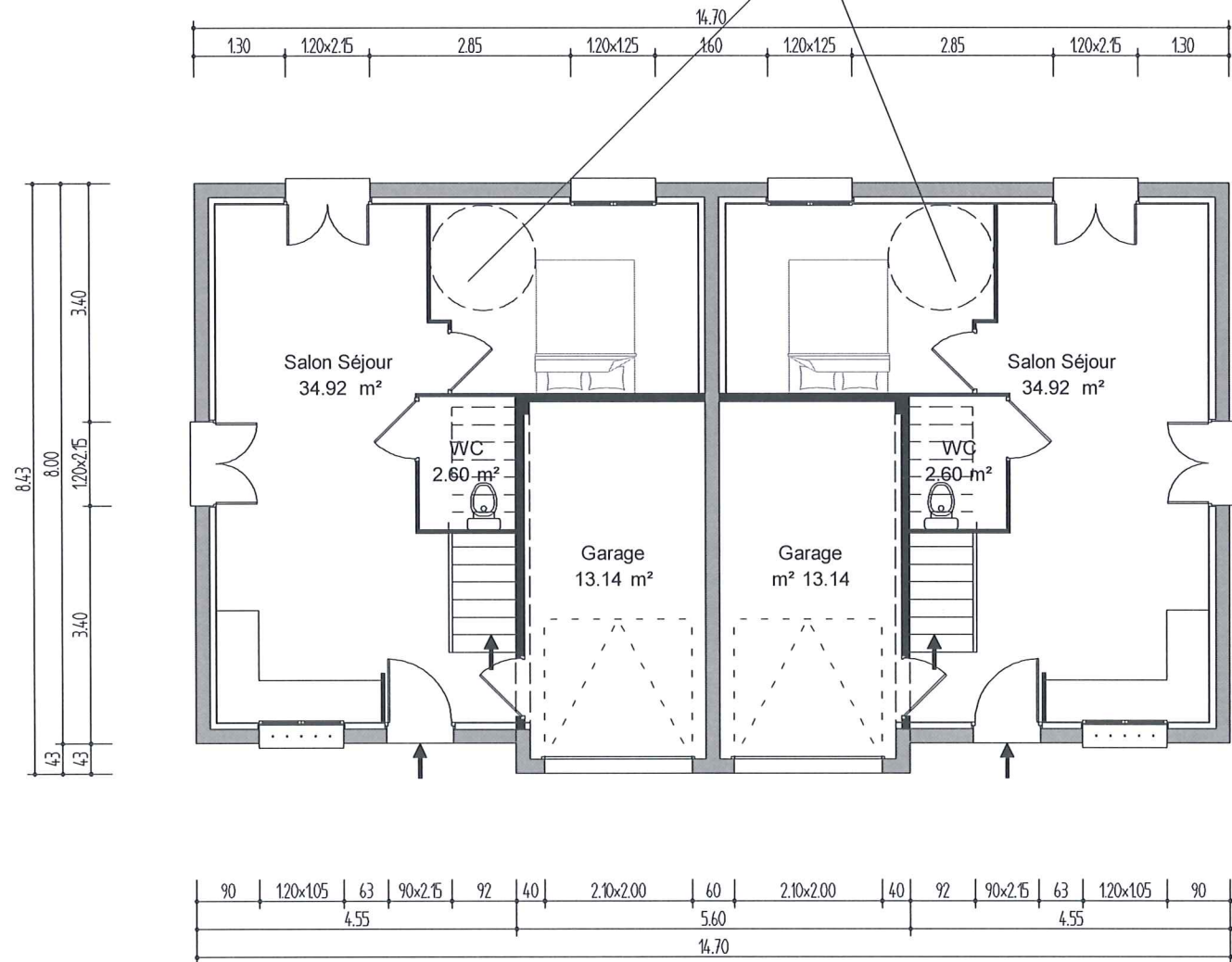
Détail des clôtures sur limites séparatives intérieures éch:1/100°

### PLAN DE MASSE PC 2 éch. 1/200°

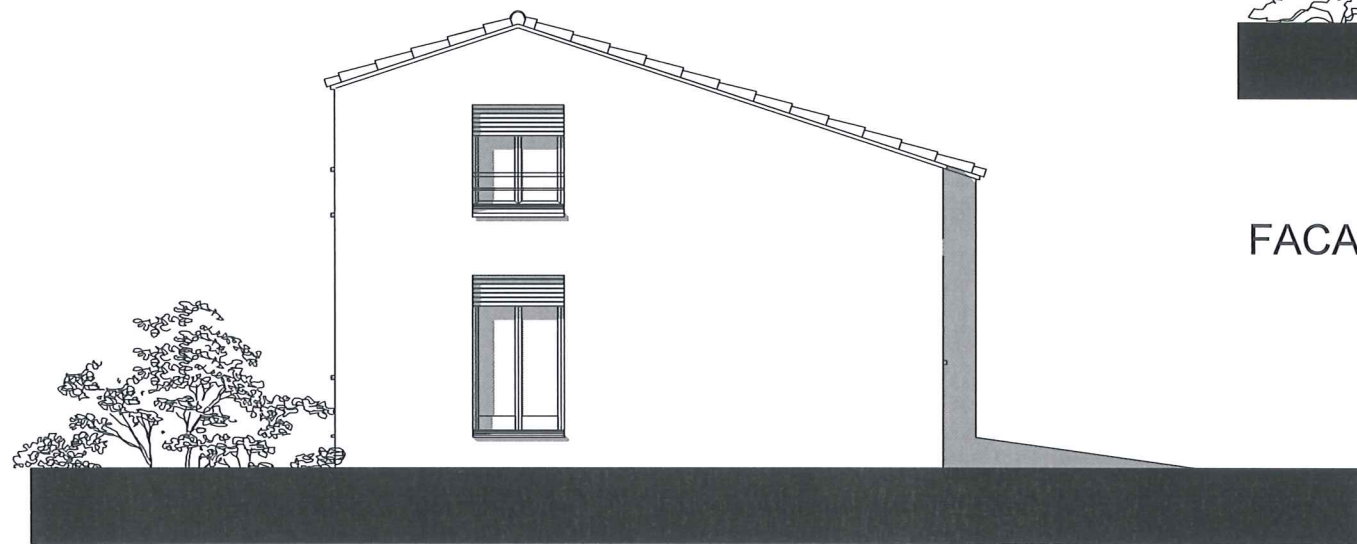


PLANS  
COUPE  
PC 3 éch. 1/100°

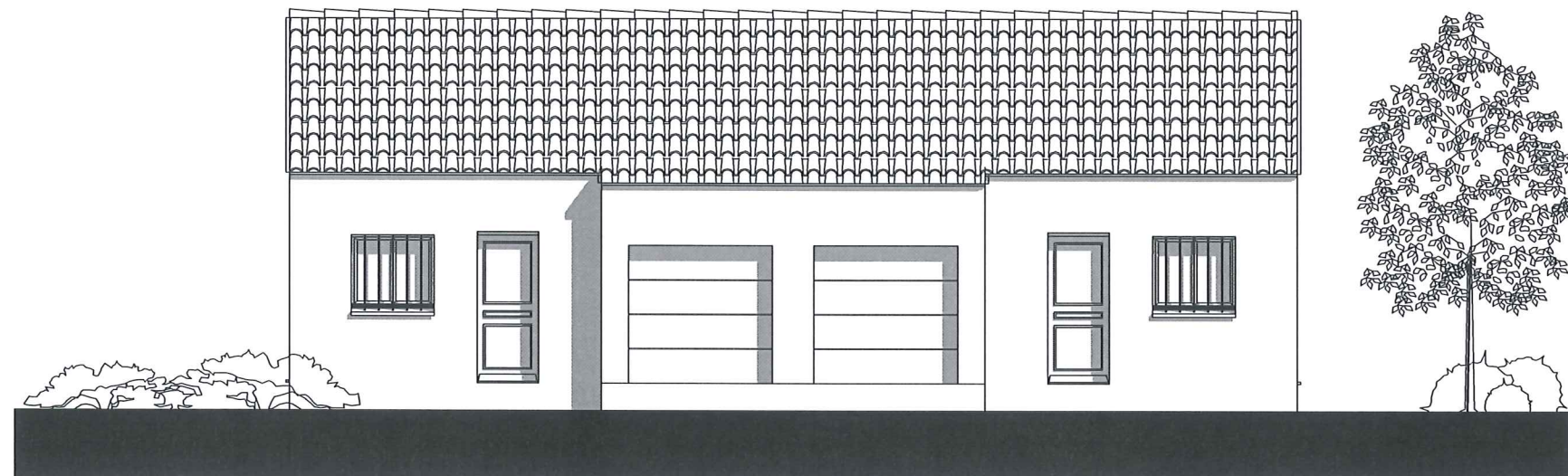
Adaptation réalisable  
d'une chambre et wc PMR



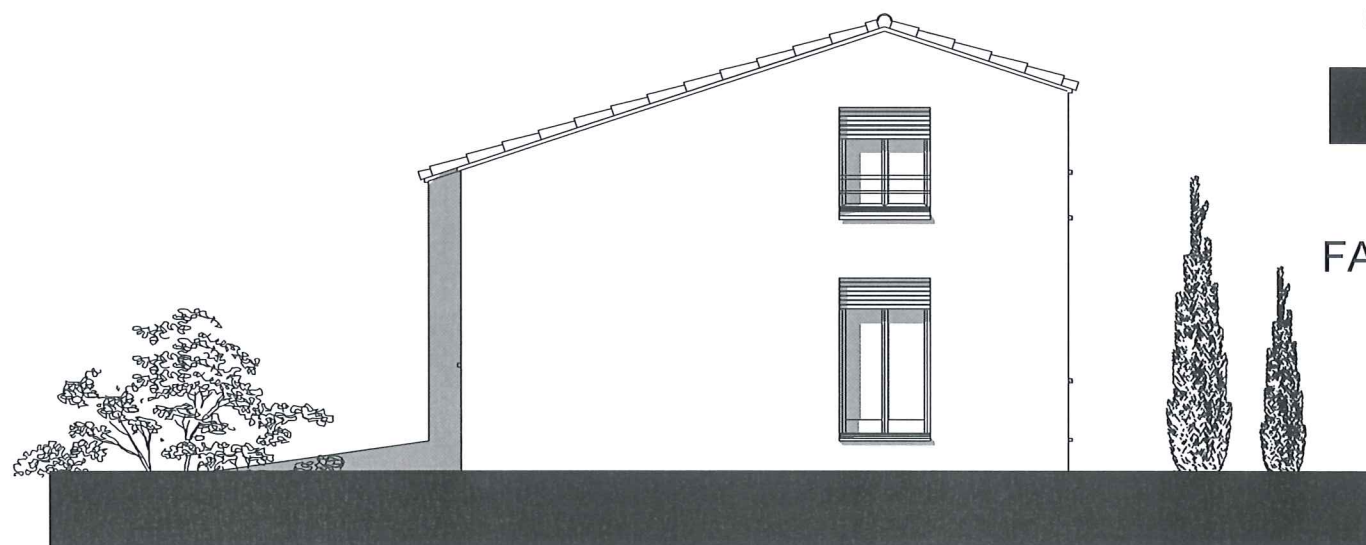
PLANS  
PC 3 éch. 1/100°



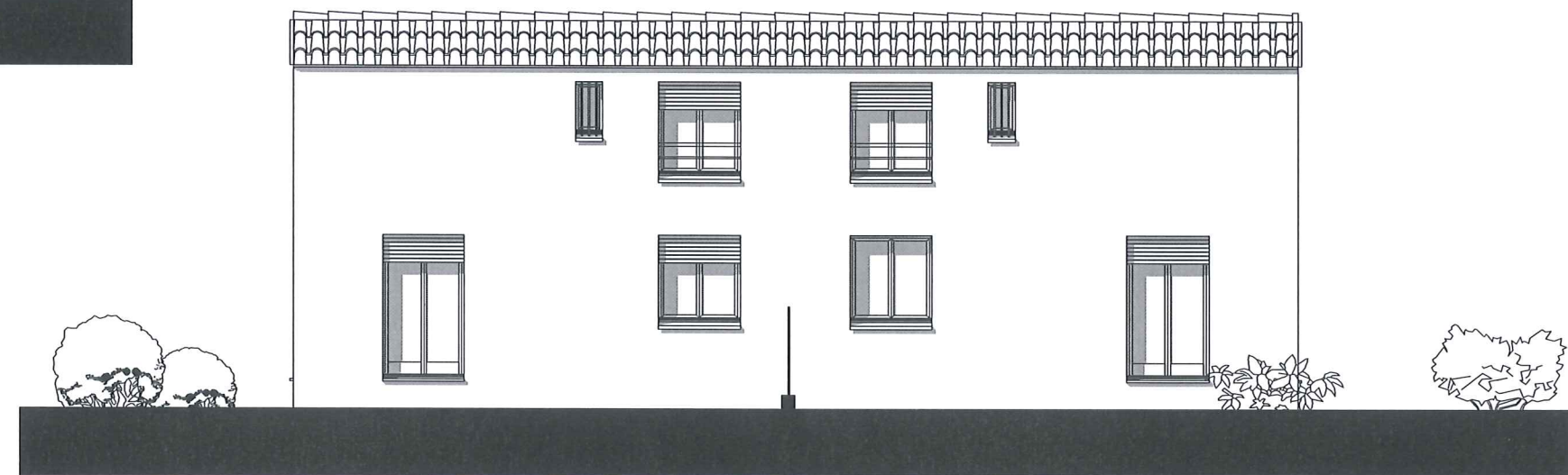
FACADE SUD - EST



FACADE NORD - EST



FACADE NORD - OUEST



FACADE SUD - OUEST

FACADES  
PC 5 éch. 1/100°

# NOTICE

Selon Art R 431-8 du code de l'Urbanisme

LE MAITRE DE L'OUVRAGE : M. et Mme VIALE Joël.

## ETAT INITIAL DU TERRAIN ET DES SES ABORDS

Le terrain se situe sur la commune de PIA, rue Marcelin Albert, elle porte les références cadastrales suivantes BD - 523, pour une superficie totale de 400 m<sup>2</sup>.

L'environnement est constitué de maisons individuelles.

Le terrain parfaitement plat, et au même niveau que la voie, il ne présente aucune difficulté d'implantation.

## INSERTION DU PROJET

a) AMENAGEMENT: Le bâtiment sera implanté conformément au plan de masse sur l'ensemble de la parcelle.

b) CONSTRUCTION : Villas à étages .La géométrie des bâtisses a été étudiée à partir d'éléments vue sur place :orientation , dénivelé, paysage environnant.

Les villas comprennent :

- un salon séjour-Cuisine.
- Une chambre adaptable au rez de chaussée.
- 1 wc adaptable au rez de chaussée.
- 2 chambres à l'étage.
- Une salle de bains à l'étage
- un garage

c) CLOTURES: Suivant plan de détail joint aux pièces graphiques. Enduit identique à la façade.

VEGETATION : Tous les espaces libres de constructions seront engazonnés et plantés d'arbres de haute futaie d'essences méditerranéennes. Il sera prévu des haies vives sur la limite de propriété du bâtiment pour doubler les clôtures.

d) COUVERTURES : Le toit est en 2 pentes sur la totalité du projet. L'ensemble sera couvert par des tuiles en terre cuite rouge.

FACADES : Enduit mono couche teinté dans la masse de couleur ocre clair.

MENUISERIES EXTERIEURES : Toutes les menuiseries seront en PVC ou ALU de couleur blanche . Elles seront toutes droites et auront une tendance verticale.

STATIONNEMENT : Il sera créé une place de stationnement sur le terrain même ainsi qu'une place dans le bâti pour chaque villa.

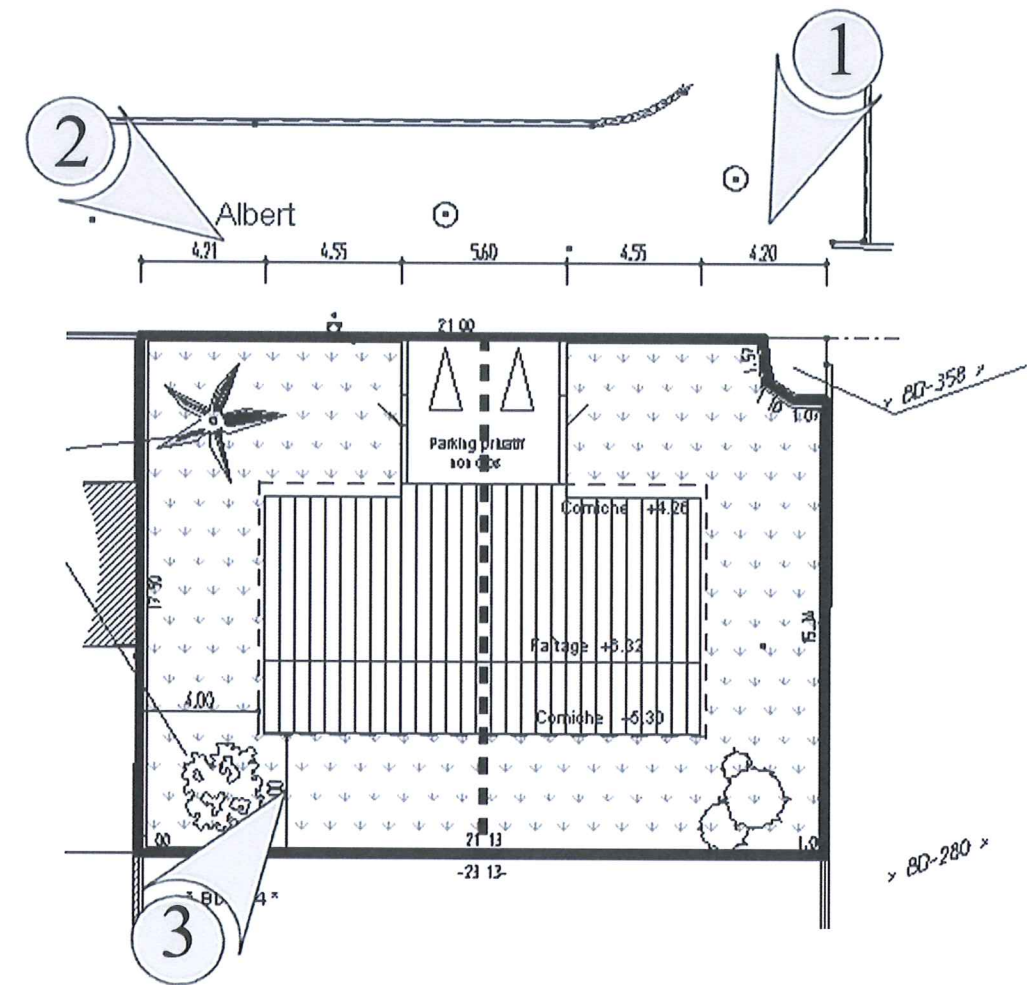
RESEAUX URBAINS : Tous les réseaux nécessaires à l'opération seront reliés aux réseaux existants ou en attente aux droits de la parcelle sur voiries existantes.



VUE 1  
VUE 3



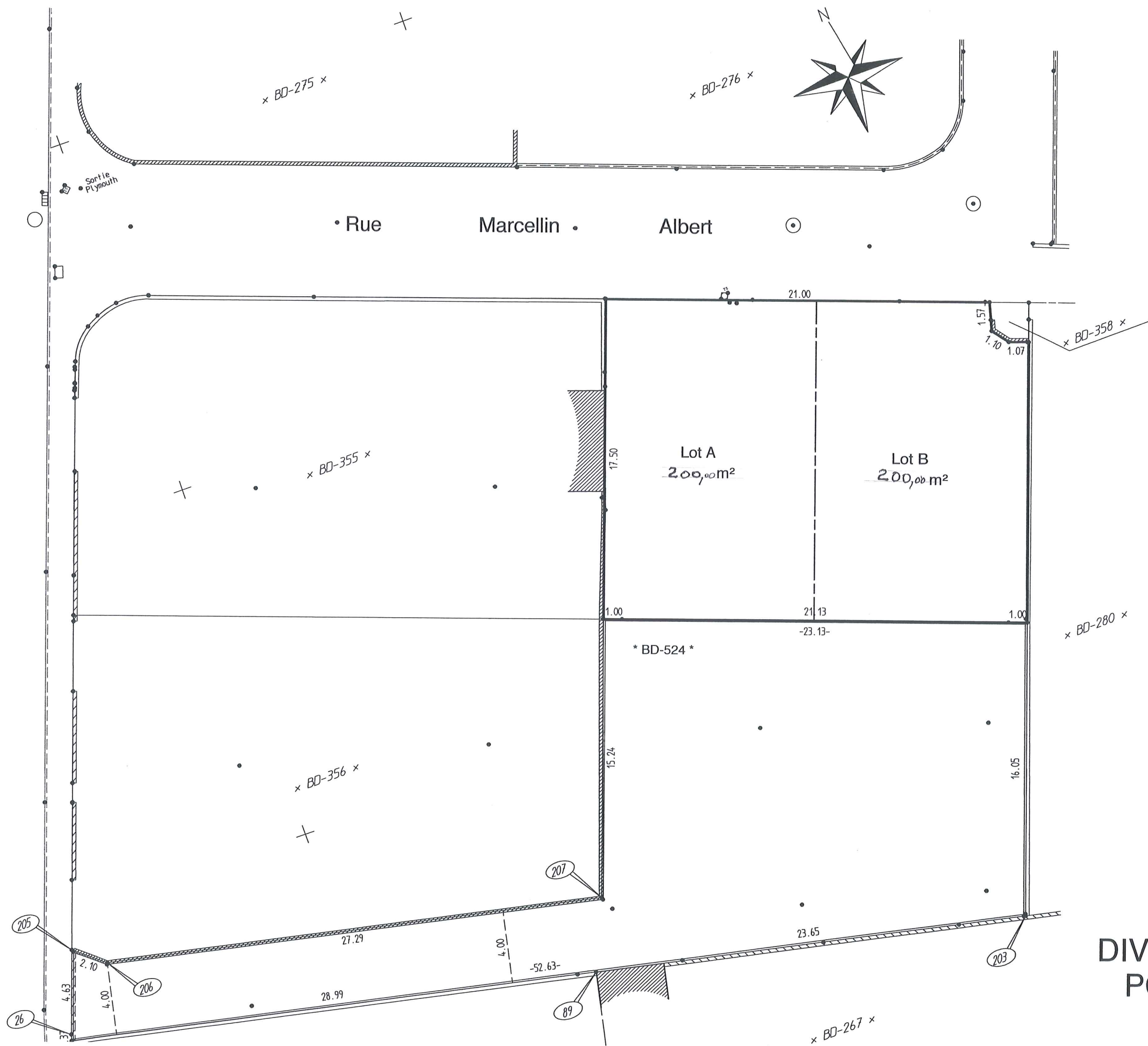
VUE 2



ETAT DES LIEUX  
PCMI 7 PCMI 8



INSERTION DANS LE SITE  
PCMI 6



DIVISION PARCELLAIRE  
 PC 32 éch. 1/200°